CONSIGNES MEMOIRE DE STAGE /ETUDE TECHNIQUE

Rappelons d'abord qu'un mémoire n'est pas un rapport (mission, déroulement, bilan). Le document de type mémoire va plus loin il s'adresse à une direction (technique ou générale) et apporte des réponses organisationnelles ou stratégiques.

Le mémoire montre une méthodologie suivie, apporte une réflexion originale voir innovante. Nous attendons donc que le candidat rédige le mémoire dans cet esprit.

STRUCTURE DU MEMOIRE

- ❖ le document doit faire au moins 20 pages plus environ 5 pages d'annexe
- les pages doivent être numérotées
- la page de garde doit être claire (pas d'image de fond trop sombre) et présenter lisiblement
 - o le nom du candidat,
 - o le nom de l'école et l'année scolaire
 - o le titre du mémoire
 - o l'intitulé de la certification
- le document doit absolument contenir des remerciements. (il convient que votre tuteur figure bien dans la liste des gens remerciés).
- le document doit contenir une table des matières/sommaire
 - o sur moins d'une page
 - o qui précise les numéros des pages (de façon correcte)
- Le document doit contenir une introduction sur moins d'une page.
- le document doit contenir un développement sur environ 15 pages. Il peut être constitué de deux, trois ou quatre parties.
- Le document doit contenir une conclusion sur moins d'une page.
- le document doit contenir un glossaire (sur deux ou trois pages).
- le document doit contenir un index (une page), une bibliographie et une webographie (une page).
- les annexes doivent être structurées (de la façon qui vous convient : table des matières, glossaire, index...) et ne pas se résumer à des docs techniques copiées/collées